

Julien JACQUES

49 rue Tête d'or

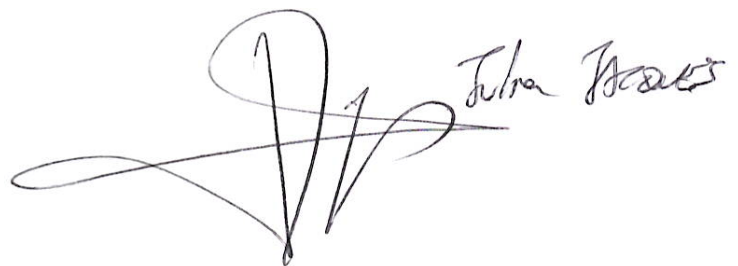
69006 Lyon

[julienjac@wnadoo.fr](mailto:julienjac@wnadoo.fr)

Je soussigné, Docteur Julien JACQUES, déclare par la présente renoncer au bénéfice de l'article R4127-277 alinéa 2 du code de déontologie des chirurgiens-dentistes, selon lequel il est fait interdiction à un confrère de s'installer dans les locaux objet du bail professionnel en date du 19/01/2018 dans les deux ans suivants mon départ.

Dans l'hypothèse d'une résiliation ou de cession du bail commercial avant son terme, soit le 19/01/2027, je m'engage à renoncer au matériel cédé lors de l'acte de cession de patientelle en date du 19/01/2018.

Fait à Saint-Etienne le 19/01/2018



Julien Jacques